

Maître Lionel Fouquet élu nouveau bâtonnier du Barreau de Carpentras



[Maître Lionel Fouquet](#) vient d'être élu bâtonnier de [l'Ordre des avocats de Carpentras](#). Il prendra ses fonctions à partir du 1er janvier 2026 pour un mandat d'une durée de 2 ans. A cette date, il succèdera à [Maître Martine Pentz](#) en poste depuis 2024.

« Mes confrères m'ont fait l'honneur de m'élire Bâtonnier, explique Maître Lionel Fouquet. J'aurai donc la joie de succéder Maître Martine Pentz qui a offert toute son énergie pour notre Barreau. Un Barreau qui a la particularité d'être très uni et solidaire. Une nouvelle aventure commence avec des projets plein la tête. Longue vie au Barreau de Carpentras ! »

« Mes confrères m'ont fait l'honneur de m'élire Bâtonnier. J'aurai donc la joie de succéder Maître Martine Pentz qui a offert toute son énergie pour notre Barreau. »

Maître Lionel Fouquet

Ecrit par Laurent Garcia le 20 juin 2025



Crédit : DR

Le nouveau bâtonnier entend notamment ouvrir davantage sa profession afin de mieux la faire connaître auprès du grand public. Il entend aussi poursuivre les excellentes relations du Barreau, composé d'une petite centaine d'avocats, avec la présidente du tribunal de Carpentras.

Du cabinet Pyxis à l'AAPPE

Associé au sein du cabinet [Pyxis Avocats](#) implanté à Carpentras et Avignon, Lionel Fouquet [a prêté serment en décembre 2001](#). Il a débuté sa carrière à Avignon, puis Paris avant de rejoindre la capitale comtadine dont il a intégré le Conseil de l'ordre depuis 2020.

Il intervient tout particulièrement dans les domaines du droit bancaire, des saisies immobilières, des voies d'exécution, du recouvrement, mais également en droit des sociétés ainsi que les procédures collectives.

En marge de ses activités principales, [celui qui intervient régulièrement dans nos colonnes](#) (voir aussi en fin d'article) est aussi membre fondateur de la nouvelle Association des avocats praticien en procédure



Ecrit par Laurent Garcia le 20 juin 2025

collective réunissant des avocats Carpentras et d'Avignon. Enfin, il est aussi présent au sein de [l'AAPPE](#) (Association des Avocats et Praticiens des Procédures et de l'Exécution), structure nationale regroupant près de 450 avocats dans toute la France.

Ordre des avocats de Carpentras. 16, impasse Saint-Anne - 84200 Carpentras. 04 90 67 13 60.
www.barreaudecarpentras.fr



Maître Lionel Fouquet

Avocat au Barreau de Carpentras, Me Lionel Fouquet intervient principalement en droit bancaire, voies d'exécution et saisie immobilière. Il assiste également les entreprises dans leurs problématiques en droit commercial, ainsi qu'en matière de procédure collectives.

Tout Avis



Liquidation judiciaire et caution du compte courant : important revirement de jurisprudence

PAR [MAÎTRE LIONEL FOUQUET](#) 19 MAI 2025 0 821

Maître Lionel Fouquet nous rappelle que l'arrêt de la Chambre commerciale de la Cour de cassation du 11 septembre 2024, n°...



Recouvrement de charges et loyers : anticipez avant d'agir !

PAR [MAÎTRE LIONEL FOUQUET](#) 3 DÉCEMBRE 2024 0 188

Maître Lionel Fouquet nous rappelle que la loi du 9 avril 2024 introduit un dispositif important en concernant les saisies...



Escroquerie bancaire par spoofing téléphonique : la cour de cassation dédouane le client

PAR [MAÎTRE LIONEL FOUQUET](#) 27 NOVEMBRE 2024 0 416

Maître Lionel Fouquet nous rappelle que dans une décision du 23 octobre 2024 (pourvoi n° 23-16.267), la Cour de cassation...



Locations Airbnb en copropriété : l'étau se resserre...

PAR [MAÎTRE LIONEL FOUQUET](#) 19 NOVEMBRE 2024 0 848

Maître Lionel Fouquet nous rappelle que pendant de nombreuses années, il suffisait de se reporter au règlement de copropriété pour...

NOUVEAU
Publiez vos annonces
dans toute la France

Pensez local
Publiez national

Newsletter

Email

S'INSCRIRE